

Journée EUROSCOLA au Parlement Européen à Strasbourg - Encaissement et réaffectation d'une subvention du Parlement Européen

M. LE MAIRE, Rapporteur : A l'occasion de la manifestation «Parlez-moi d'Europe» en mai 1999, la Ville de Besançon a ouvert aux lycéens bisontins un concours sur Internet sur le thème de l'Europe. Les gagnants bénéficiaient d'un voyage au Parlement Européen à Strasbourg.

Aussi, le mardi 19 octobre 1999, 32 élèves de 4 lycées de Besançon se sont rendus au Parlement Européen accompagnés de trois professeurs et d'une documentaliste. Les Bisontins ont participé à cette journée en compagnie d'élèves d'autres pays européens.

Le Parlement Européen, dans le cadre de son programme EUROSCOLA, a attribué à la Ville de Besançon une subvention de 408,17 € (2 677,42 F), pour l'aider à réaliser cette journée.

Cette subvention a été remise sous forme de chèque libellé à l'ordre de la Trésorerie Principale de Besançon Municipale le mardi 19 octobre 1999, jour même de la visite, aux participants bisontins.

Le Conseil Municipal est donc invité à :

- autoriser l'encaissement de cette somme de 408,17 € sur l'imputation 92.04.7477.99401.00400.
- et la réaffecter en dépenses sur l'imputation 92.04.6042.99401.00400 au budget supplémentaire de l'exercice courant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, se prononce favorablement sur ce dossier.

Récépissé préfectoral du 18 novembre 1999.